

Antiterrorisme

La lutte menée par le Canada contre le terrorisme s'est traduite par des politiques et des lois basées sur les impératifs suivants : il faut faire échec au terrorisme, et tous les terroristes doivent être traduits sans délai devant les tribunaux et ne doivent en aucun cas pouvoir trouver refuge dans un pays ou recevoir son appui.

Convaincu que la lutte contre le terrorisme doit passer par la coopération internationale, le Canada s'emploie depuis près de vingt ans, avec ses partenaires du G-7, à atteindre cet objectif. Il a ratifié et mis en application chacune des dix conventions internationales qui visent diverses composantes du terrorisme, comme les détournements d'avion, les vols de matières nucléaires et les prises d'otages.

En décembre 1995, le Canada a été l'hôte d'une réunion ministérielle des huit pays du sommet sur le terrorisme, qui s'est traduite par la signature de la Déclaration d'Ottawa et des Principes directeurs. Ceux-ci préconisent l'adoption, par tous les États, des conventions internationales visant à faire échec au terrorisme, encouragent l'entraide judiciaire et l'extradition et facilitent la communication de renseignements sur le terrorisme; ils engagent en outre les États à ne pas faire de concessions aux auteurs de prises d'otages, ils visent à refuser tout appui ou refuge aux terroristes et ils renforcent la protection des divers modes de transport, dont les réseaux aérien et maritime.

Ces principes directeurs et les 25 recommandations qui en découlent ont été adoptés ou appuyés par l'ONU, l'Organisation des États américains et d'autres organismes régionaux. Certaines initiatives, dont le comité de rédaction de l'ONU sur l'élimination des attentats à la bombe, que le Canada préside, ont reçu de vastes appuis au sein de la communauté internationale.

Dans la foulée des recommandations récentes contenues dans les diverses ententes internationales, le Canada a entrepris de mettre en oeuvre un certain nombre de mesures : il exploite à fond les formalités d'immigration adoptées récemment contre les terroristes et il examine les améliorations possibles aux documents de voyage et d'immigration; de plus, il cherche des moyens d'empêcher le financement du terrorisme, de mettre en commun l'information et de favoriser l'entraide juridique internationale.

Contrôle des armements

La prolifération des armes de destruction massive menace sérieusement la paix et la sécurité internationales. L'endiguement de la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques est l'un des plus grands défis que doit relever l'humanité. Le Canada met tout en oeuvre pour que les progrès se poursuivent en ce domaine.